

Impératif

L'impératif est l'un des modes de l'allemand. Il sert à exprimer une injonction. Il a deux formes, qui correspondent aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. Elles permettent d'exprimer des ordres à une ou plusieurs personnes que l'on tutoie. Dans les autres cas, on emploie des formes supplétives.

L'impératif n'est évidemment pas le seul moyen pour exprimer un ordre en allemand ; voir les exemples suivants :

Laura, du gehst jetzt gleich ins Bett ! – Zurückbleiben ! – Tür zu ! – Weg damit !

Deuxième personne du singulier

Elle est formée à partir du radical de l'infinitif, auquel on ajoute, dans certains cas, une marque de personne, *-e*.

1. Pour le verbe *sein*, jamais de *-e* : *sei*.

2. Pour les verbes forts dont la voyelle radicale est [ɛ] ou [e:] à l'infinitif et [ɪ] ou [i:] à la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent, cette même voyelle vaut pour la deuxième personne de l'impératif ; jamais de *-e* : *gib, nimm, lies, sieh*, etc.

N.B. 1. L'absence de *-e* valait en moyen-haut-allemand pour tous les verbes forts (par différence avec les verbes faibles). Mais cette particularité ne s'est maintenue que pour les verbes présentant une alternance vocalique à cette personne ; cf. *schlaf(e), trink(e)*, etc.

N.B. 2. *siehe* est une forme ancienne lexicalement figée : *siehe Seite 27* – mais : *sieh mal in den Schrank !*

3. Pour tous les autres verbes, la réalisation de la forme est avec ou sans *-e*. A l'écrit, une forme sans *-e* peut prendre une apostrophe finale : *singe, sing, sing'*.

Le choix entre une forme avec ou sans *-e* dépend du type de texte et des conditions d'énonciation (à l'oral, et surtout dans la conversation, les formes sans *-e* tendent à être plus souvent employées) et de l'environnement phonologique. *-e* est normalement présent après deux consonnes phoniques et il est plus souvent présent après une consonne dentale orale qu'après d'autres consonnes :

rechne, kämpfe, hetze, wirke – *en face de* : *schreib, red, back, schlaf, lass, mach, komm, nenn, sing*

-e se maintient aussi généralement avec les verbes en *-el-* ou *-er-* :

vergrößere, sammle

Deuxième personne du pluriel

Elle est dans tous les cas identiques à la forme d'indicatif présent.

seid, arbeitet, singt...

Formes supplétives

Pour exprimer un ordre à un groupe de plusieurs personnes dans lesquelles on s'inclut, ou à une ou plusieurs personnes que l'on vouvoie, voire même à des absents, on supplée à l'absence de formes d'impératif en employant des formes de subjonctif I présent :

– ordre adressé à un groupe incluant le locuteur ou à une ou plusieurs personnes vouvoyées : forme de subjonctif I + pronom personnel correspondant :

seien wir, singen wir... ; *seien Sie, singen Sie...*

– ordre adressé à un absent : on peut employer la troisième personne du singulier du subjonctif I, mais on recourt le plus souvent à un verbe de modalité.

Bist du nun im Hotel angekommen, so schreib deinen Namen mit allen Titeln ein... Hast du keinen... Verzeihung... ich meine: wenn einer keinen Titel hat, dann erfinde er sich einen. (Tucholsky)

Sag ihm, er soll gleich kommen !